

OLIVIER SALUSTRO
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
5, rue des Renaudes
75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Fonds Emmanuel BOUSSARD
Organisme d'intérêt général à but non lucratif
69, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2025

OLIVIER SALUSTRO
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
5, rue des Renaudes
75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Fonds Emmanuel BOUSSARD
Organisme d'intérêt général à but non lucratif
69, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds Emmanuel BOUSSARD relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC N°2022-06 sur la modernisation des états financiers exposées dans la note « 4.6 Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

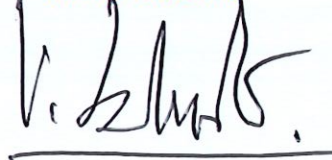
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 juin 2026

Olivier Salustro

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Salustro', written over a horizontal line.

Le commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Paris

Fonds Emmanuel Boussard

Fonds de dotation

69 Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2025

GMBA

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de WALTER FRANCE et d'Allinial Global International

Siège social : 31-35 rue de la fédération - 75015 PARIS
Téléphone : +33 (0)1 48 74 28 18 - Fax : +33 (0)1 48 74 96 41
E-mail : paris8@gmba.fr

SARL au capital de 350 000 Euros - 785 587 676 RCS Paris
NAF 6920 Z - N° TVA : FR18785587676

www.gmba-allinial.com



Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
ANNEXES	
Règles et méthodes comptables	6
Spécificités des fonds de dotation	7
Notes sur le bilan et le compte de résultat	8
Autres informations significatives	9
Etat des créances et dettes	10
Charges à payer et produits à recevoir	11
Compte de résultat par origine et destination	12
Compte de résultat par origine et destination (Suite)	13
Tableau de rapprochement des charges	14
Tableau de rapprochement des contributions volontaires	15
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	16
Variation des fonds propres art.432.22	17

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I				
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	830		830	800
Valeurs mobilières de placement	1 557 186		1 557 186	1 557 186
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	102 572		102 572	374 944
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	1 660 589		1 660 589	1 932 930
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 660 589		1 660 589	1 932 930

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	200 000	200 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 672 027	965 789
Excédent ou déficit de l'exercice	-259 662	706 238
Situation nette	1 612 365	1 872 027
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 612 365	1 872 027
Comptes de liaison		
II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	47 024	59 703
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	48 224	60 903
Écarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 660 589	1 932 930

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	100 000	300 000
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 000	202 010
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	5	7
TOTAL I	101 005	502 017
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 916	1 907
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	25 831	30 611
Salaires et traitements	247 891	281 213
Charges sociales	85 021	98 462
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7	10
TOTAL II	360 667	412 202
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-259 662	89 815
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		616 423
TOTAL III		616 423
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		616 423
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-259 662	706 238

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	101 005	1 118 440
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	360 667	412 202
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-259 662	706 238

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	4 473	4 726
Bénévolat		
TOTAL	4 473	4 726
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	4 473	4 726
Personnel bénévole		
TOTAL	4 473	4 726

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

FDT Fonds Emmanuel Boussard est un fonds de dotation créé le 20 mars 2014. Sa mission est de :

1) Soutenir et développer toutes les formes de recherche pouvant améliorer la compréhension des mécanismes et de la progression des maladies rénales et leur prise en charge thérapeutique, incluant la greffe et les dialyses.

Toutes les formes de recherches sont concernées : fondamentale, translationnelle, épidémiologique et clinique.

Sur demande, tout résultat de recherche est rendu disponible pour l'utilisation publique ;

2) D'améliorer la qualité des soins des patients ayant une maladie rénale, qu'elle soit ou non traitée par une technique de suppléance (personnalisation du traitement, qualité de vie, insertion socio-professionnelle, bientraitance, éducation thérapeutique, soins de support) ;

3) De soutenir et aider l'action d'associations affiliées, amies ou partenaires engagées dans un ou plusieurs projets ayant un objet identique à celui du Fonds de dotation.

Le rôle du Fonds de dotation consiste :

- en tant qu'organisme d'intérêt général à but non lucratif, à soutenir et financer le domaine de la recherche et de la prise en charge des questions qui améliorent la compréhension des maladies rénales et des transplantations ;

- à opérer la redistribution d'une partie des revenus de la capitalisation de sa dotation en capital à des organismes d'intérêt général ayant un objet identique à celui du présent Fonds de dotation et répondant à la définition posée par l'article 200 du CGI.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2025 présente un total bilan de 1 660 589 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de 259 662 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au PCG,
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. SPECIFICITES DES FONDS DE DOTATIONS

2.1. Informations relatives aux dotations et aux contributions volontaires en nature

2.1.1. Dotation

Le règlement ANC n°2018-06 prévoit de manière explicite la présentation des dotations consommables et celles qui le sont pas. Les statuts du Fonds Emmanuel Boussard disposent que sa dotation initiale de 200.000 euros n'est pas consommable sauf décision du Conseil d'administration de la consommer à titre exceptionnel.

Dès lors, depuis le 1er janvier 2020 :

- la dotation initiale de 200.000 euros est comptabilisée dans le compte prévu (102310) présenté sous la rubrique du passif *Fonds propres statutaires sans droit de reprise*
- les ressources annuelles constituées par des dons du fondateur sont comptabilisées dans le compte de produits d'exploitation prévu (753100) présenté sous la rubrique *Produits des tiers financeurs - versement des fondateurs*.
- le résultat de l'année est constitué par la non-consommation annuelle des ressources perçues (excédent) ou leur surconsommation (déficit).
- les résultats non affectés annuellement à un compte de réserve spécifique par le conseil d'administration sont comptabilisés en report à nouveau. Au 31 décembre 2025, le solde du compte report à nouveau s'élève à 1 672 027 euros.

2.1.2. Contributions volontaires en nature

Le règlement ANC n°2018-06 instaure l'obligation de comptabilisation des contributions volontaires en nature avec mention des modalités de recensement, de quantification et de valorisation.

2.2. Faits pertinents affectant les comptes.

Néant.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT**3.1. Actif immobilisé**

Néant

3.2. Stocks

Néant

3.3. Créances

(cf. tableau joint)

3.4. Fonds Propres (cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2024 : 1 872 027 euros
- Déficit de l'exercice au 31/12/2025 : -259 662 euros
- Fonds propres au 31/12/2025 : 1 612 365 euros

Le montant de la dotation initiale s'élève à 200.000 euros et n'est pas consommable.

3.5. Provision pour risques et charges

Néant

3.6. Engagements de départ à la retraite

Néant

3.7. Fonds dédiés et reportés

Néant

3.8. Emprunts

Néant

3.9. Contributions volontaires en nature (cf. tableau joint)

L'association a bénéficié de prestations comptables et sociales en nature pour 4 473 euros.

3.10. Dettes

(cf. tableau joint)

3.11. Détails des autres produits et des autres charges

Néant

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 7 pour l'exercice contre 7 pour l'exercice précédent.

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun, ni aux impôts sur les revenus du patrimoine.

4.3. Rémunérations versées à certains dirigeants

Néant

4.4. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes du Fonds de dotation de l'exercice sont de 1 200 euros HT.

4.5. Engagements hors bilan

Néant

4.6. Changement de réglementation comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, le fonds de dotation applique le nouveau plan comptable issu du règlement de l'Autorité des normes comptables relatif à la modernisation des états financiers ANC 2022-06.

Cette première application, analysée comme un changement de méthode comptable, a principalement conduit à des adaptations de présentation des états financiers, sans remise en cause des méthodes d'évaluation antérieurement retenues. Ces changements n'ont pas d'incidence significative sur les comptes annuels de l'exercice ni sur les principaux agrégats financiers du fonds de dotation.

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	830	830	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	830	830	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	21 867	21 867		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 405	22 405		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 752	2 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	48 224	48 224		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	33 097	47 129
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	34 297	48 329

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	101 000	1 000	502 010	202 010
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	101 000	1 000	502 010	202 010
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	5		616 430	
TOTAL II	5		616 430	
Subventions et autres concours publics III				
Reprises sur provisions et dépréciations IV				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs V				
TOTAL (I à V)	101 005	1 000	1 118 440	202 010
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	358 744	1 000	410 286	202 010
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	358 744	1 000	410 286	202 010
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources				
TOTAL II				
Frais de fonctionnement III	1 923		1 917	
Dotations aux provisions et dépréciations IV				
Impôt sur les bénéfices V				
Report en fonds dédiés de l'exercice VI				
TOTAL (I à VI)	360 667	1 000	412 203	202 010
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-259 662		706 237	

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature	4 473		4 726	
Dons en nature				
TOTAL I	4 473		4 726	
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	4 473		4 726	
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I				
Contributions volontaires à la recherche de fonds II				
Contributions volontaires au fonctionnement III	4 473		4 726	
TOTAL (I + II + III)	4 473		4 726	

**Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat
et du compte de résultat par origine et destination**

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger			
	par l'organisme	versements à d'autres organismes	par l'organisme	versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes						
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	25 831					
Salaires et traitements	247 891					
Charges sociales	85 021					
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL	358 744					

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL compte de résultat
					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
Achats de marchandises							
Variation de stocks							
Autres achats et charges externes	1 916						1 916
Aides financières							
Impôts, taxes et versements assimilés							25 831
Salaires et traitements							247 891
Charges sociales							85 021
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Dotations aux provisions							
Reports en fonds dédiés							
Autres charges	7						7
Charges financières							
Charges exceptionnelles							
Participation des salariés aux résultats							
Impôts sur les bénéfices							
TOTAL	1 923						360 667

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations de services				4 473	4 473
Personnel bénévole					
TOTAL compte de résultat par origine et destination				4 473	4 473

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2025	31/12/2024	Ressources par origine	31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	1 000	202 010	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	1 000	202 010
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	1 000	202 010			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement III					
TOTAL EMPLOIS	1 000	202 010	TOTAL RESSOURCES I	1 000	202 010
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	1 000	202 010	TOTAL	1 000	202 010
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I			Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL			TOTAL		

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2025	31/12/2024
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Variation des fonds propres art.432.22

(art. 432-22 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise - dont générosité du public	200 000				200 000
Fonds propres avec droit de reprise - dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves - dont générosité du public					
Report à nouveau - dont générosité du public	965 789	706 238			1 672 027
Excédent ou déficit de l'exercice - dont générosité du public	706 238	-706 238		259 662	-259 662
Situation nette	1 872 027			259 662	1 612 365
- dont générosité du public					
Dotations consommables - dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 872 027			259 662	1 612 365
- dont générosité du public					